Conseil municipal de St-Apollinaire de Rias -Vendredi 9 juin 2023-

Présent-e-s : Pascal Bouit, Nicole Chaudier, Michel Cimaz, Dorothée Durnez, Alain Fluchaire, Samia Hamdi, Jean-Marie Mengin, Hervé Vignal.

Absent: Michel Deloche.

Absentes excusées : Claudette Pratesi (procuration à Dorothée Durnez), Valérie Pellegrin (procuration à Michel

Cimaz).

Secrétaire de séance : Jean-Marie Mengin.

La séance est ouverte à 20h30.

Ordre du jour :

1) Approbation du PV du 7 avril 2023 et modification de l'ordre du jour.

Le compte-rendu du conseil municipal du 7 avril 2023, n'apportant pas d'observations, ainsi que le principe d'une modification concernant une servitude à rajouter en 8^{ème} point de l'ordre du jour, sont adoptés à l'unanimité.

2) Résultats des enquêtes publiques.

Deux enquêtes publiques concernant une cession de terrain du domaine public ont été menées du lundi 10 avril au lundi 17 avril 2023.

- Enquête suite à la demande de M. Sevin.

La commissaire-enquêtrice, Mme Batifol, constatant que personne ne s'est opposé au projet, émet un avis favorable au projet de déclassement d'une portion du terrain communal d'environ 130m² et à la vente de celui-ci au bénéfice de M. Sevin.

Le conseil municipal, après délibération, émet à l'unanimité un avis favorable à cette requête.

- Enquête suite à la demande de M. Renaudin.

La commissaire-enquêtrice, Mme Batifol, émet un avis favorable au projet de déclassement d'une portion du terrain communal d'environ 25 m² et à la vente de celui-ci au bénéfice de M. Renaudin, sous réserve d'un certain nombre de restrictions exprimées par les proches voisins lors de l'enquête.

Le conseil municipal, après délibération, tenant compte des restrictions de l'enquêtrice, et après l'avis de la préfecture sur le contrôle de légalité, décide à l'unanimité de contacter le propriétaire et de surseoir à la décision en attendant son avis.

3) Travaux de voirie et demande de subvention.

Suite à des travaux de déboisement qui ont sérieusement abîmé la route du Col, le conseil municipal cherche à contacter les responsables de cette situation. Il sollicite également une subvention auprès du Département (à hauteur de 40% HT des travaux) et auprès de la CAPCA (40% du reste à financer) pour la réparation et l'entretien de la route.

Vote à l'unanimité pour cette demande de subvention.

4) Maintenance des panneaux photovoltaïques.

L'entreprise Météor nous propose un devis de 900 € HT sur une période de 5 ans pour la maintenance des deux centrales photovoltaïques, après la période de garantie de deux ans.

Pour éviter que les tarifs n'évoluent, la proposition est adoptée à l'unanimité.

5) Admission en non-valeur des dettes de locataires.

D'anciennes dettes de locataires n'ont pu être récupérées depuis des années. Il est proposé de les admettre en non-valeur.

Vote: pour, à l'unanimité.

6) Subventions aux associations.

Après un rééquilibrage et une nouvelle demande de la part de l'association Soleil (qui fournit des sacs de secours sur tout le territoire), il est proposé un montant total de subventions de 2535 € (sur un total budgétisé de 3000 € en cas de besoin ou de nouvelle demande d'association). Le détail de ces subventions est consultable en mairie. Le conseil municipal, après discussion, décide d'allouer la somme de 2535 € aux associations. Le vote est acquis à l'unanimité.

7) Désignation de délégués chargés du contrôle des listes électorales.

Proposition : Nicole Chaudier (titulaire) et Dorothée Durnez (suppléante).

Vote: pour, à l'unanimité.

8) Point supplémentaire.

Création d'une servitude de passage à inscrire pour régularisation, en faveur de M. Chapus, entre la station d'épuration du Village et le terrain en contrebas, pour lui permettre de gagner plus facilement sa propriété. *Vote : pour, à l'unanimité.*

9) Questions diverses.

Place du temple.

Une proposition d'Alain Fluchaire, conseiller délégué à la voirie :

monter un mur végétalisé entre le temple et la place elle-même, afin d'embellir le lieu. Un plan nous est proposé. Le conseil municipal donne son accord pour continuer dans cette voie.

Les Baraques.

Une proposition de Samia Hamdi:

- essai de fleurissement de la route des Nonières,
- embellissement de la mairie avec l'aide d'un artiste. Samia se charge de prendre contact avec l'artiste.

Manifestations.

- **Hervé Vignal** nous informe que le concours de boules pourrait avoir lieu le 20 août, après accord de 1'ACCA.
- Cinéma en plein air : une projection aura lieu le 26 juillet sur la place du temple. Le film n'a pas encore été choisi.
- Le CCAS nous informe qu'un repas des Anciens aura lieu le 17 décembre, pour les personnes qui ont choisi cette formule plutôt que le colis à domicile.

Demande de viabilisation.

M. Sevin (chemin du Maronnier) demande à étudier la viabilisation de la portion de voie qui mène à l'entrée de sa propriété. Cette question sera étudiée dans le cadre des travaux de voirie.

Eclairage public.

Exaspération des membres du conseil municipal : les horloges astronomiques permettant la fluctuation des heures d'éclairage public n'ont toujours pas été installées. Une relance a été entreprise par la mairie.

Fin de CDD.

Laurent Diez, embauché à temps partiel, termine son travail à la commune le 30 juin. Il a trouvé un CDI à plein temps à Vernoux. Nous lui souhaitons bonne chance dans son nouvel emploi.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30.